

Additif

Générale

colonial

Additif n° 102 à la décision n° 31 du 9 janvier 1953 portant nomination des membres de la commission de classement du personnel du Cadre local des Travaux Publics proposés pour l'avancement au cours de l'année 1953.

n° 102 à la

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
9 janvier 1953

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1953

Date du numéro
1 février 1953

TEXTE INTÉGRAL

Additif n° 102 du 23 janvier 1953 : Après: « Le Chef du Cabinet ». Ajouter : « H. Huguet, ingénieur hors classe du cadre général des Travaux publics ». Après: « M. Mussard, surveillant principal du cadre local des Travaux publics ». Ajouter : « MM. Braneyre et Mussard se retireront lors de l'examen du dossier de M. Robin, ingénieur de 1er classe du cadre local. » (Le reste sans changement.)